

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 OCTOBRE 2022

PRESENTS : OMS Jean-Pierre, FABRE Pascale, GAU Monique, DA SILVA TEIXEIRA Mélanie, RAMOS DOS SANTOS José, CASSIGNOL Emanuelle, DA SILVA Antonio, VILLARZEL Pierre-André, FAU Patrick

ABSENTS EXCUSES : OMS Grégory, OROSQUETTE Bénédicte, CIANCIULLI Christophe, BIBET Jérôme

PROCURATIONS : CIANCIULLI Christophe à FABRE Pascale

Secrétaire de séance : GAU Monique

Date convocation du Conseil Municipal : 19 Octobre 2022

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant tous les conseillers municipaux et employés communaux qui étaient présents le jour de la foire de la Pomme.

1 – TRAVAUX DEMOLITION MAISON ET AMENAGEMENT PLACETTE

Les travaux de démolition débuteront le 2 novembre. Une déviation sera mise en place par la Cave Coopérative, Av de l'Etang, Rue J. Delteil, Rue du Moulin à Vent et Route de St-Frichoux, dans les deux sens de circulation. Il sera interdit de stationner Avenue de la Promenade car la circulation se fera pendant les travaux sur une demi-chaussée. Les travaux de désamiantage ont été effectués par l'entreprise MARTIN de Puichéric.

2 – TRAVAUX VOIRIE 2022/2023

2022 : Chemin de la Serre, hauts de la Gardie, chemin du milieu, chemin des jardins, chemin de Nérie, pont de la Mée. Nous sommes toujours en attente du devis SIC.

2023 : Chemin de la Pierre de Leude, Chemin du Pin (en 2 parties), Impasse des Sallières, du Pont du Loup au Loup, du Pont du Loup à l'Isthme, chemin de la Thibaude.

Les travaux de reprise des chemins de l'Etang, suite aux travaux de l'ASA de Marseillette feront l'objet d'un devis à part. Monsieur le Maire contactera l'ASA pour une prise en charge de ces travaux.

3 – TRAVAUX ACCESSIBILITE ARRET DE BUS « La Pompe »

Une réunion a eu lieu le 13 octobre avec le Conseil Départemental, Carcassonne Agglo, le SIC de La Redorte et la commune afin de porter une réflexion sur l'aménagement PMR de l'arrêt de bus de la Pompe. En effet, la Préfecture a accepté le fait que la commune ne puisse pas réaliser un arrêt PMR ailleurs. Après discussion, il suffirait que la commune agrandisse le trottoir côté auto gare d'environ 1m sur toute la longueur afin qu'une personne à mobilité réduite puisse l'emprunter en toute sécurité. Les passages cloutés seraient effacés car ils ne sont pas nécessaires et ne répondent pas aux normes de sécurité en vigueur. Compte tenu que la voirie départementale serait réduite en largeur, les barrières de ville seraient enlevées dans le virage devant l'ex maison OLIVE de façon à faciliter le passage des camions et des bus. Mr MARTIN de l'Agglo va contacter les services de l'Etat pour les tenir informés des solutions d'accessibilité retenues lors de cette réunion.

4 – LOCATION LOGEMENT COMMUNAL, 1 RUE DE LA TOUR

Mr NOGUEIRA DE JESUS Bruno est intéressé par la location du logement situé 1 rue de la tour, au-dessus de l'ancienne boulangerie. La famille se compose de 3 personnes, lui, sa compagne et son fils. Le loyer serait de 430€ à compter du 1^{er} novembre 2022. D'accord à l'unanimité pour la location de ce logement à Mr NOGUEIRA DE JESUS Bruno.

5 – DUREE DES AMORTISSEMENTS EN M57

En prévision du passage à la comptabilité M57 à compter du 1^{ER} Janvier 2023, il y a lieu de définir les modalités de gestion des amortissements pour cette comptabilité (durée et mode de calcul).

6 –VIREMENT DE CREDITS

Régularisation d'une opération d'amortissement des travaux du SIC.

Un virement de crédit est nécessaire : 6811 : + 0, 05

60632 : - 0, 05

7– RENOUELEMENT CONTRAT Mme DELORT Michèle

Le renouvellement du contrat aidé (PEC) de Michèle n'a pas été renouvelé par le pôle emploi à compter du 1^{er} novembre 2022.

Le renouvellement de l'emploi de Michèle peut se faire dans un premier temps en CDD de 3 mois sur un emploi non permanent, ce qui permettrait d'effectuer les formalités pour son recrutement sur un emploi permanent. Pour cela, le conseil municipal doit créer un emploi d'adjoint administratif à temps complet pour la gestion de l'APC et l'accueil au secrétariat de mairie sur un emploi non permanent à compter du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 31 janvier 2023. Par la suite, le conseil devra créer un emploi d'adjoint administratif à temps complet sur un emploi permanent à compter du 1^{er} février 2023 jusqu'au 1^{er} octobre 2024 (âge de son départ à la retraite). Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité sur cette proposition.

8– DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LE VILLAGE

A l'occasion du Salon des Maires du 13 octobre à Narbonne, des informations ont été obtenues auprès du SYADEN concernant le déploiement de la fibre optique sur le village. Le secteur ST Jean n'a pas la fibre car Enedis n'a pas autorisé le passage du câble fibre optique sur leurs supports (mail du 17/10/22).

9– BILAN FOIRE DE LA POMME 2022 ET PROGRAMMATION 2023

- Bilan moral : Succès de la manifestation, beau temps, beaucoup de monde ...
- Bilan financier : Dépenses 11 526€, Recettes 7 000€ : la commune a engagé la somme de 4 526€ pour couvrir cette manifestation.
- Point sur la manifestation 2022 et idées pour 2023 (25^{ème} foire) : une réunion « spécial foire » sera organisée pour en discuter.

QUESTIONS DIVERSES

- **Dépannage camion Av Promenade :** Eric BORIES ne fera pas payer la commune. Programmer les travaux de réparation du trou.
- **Encaissement chèques Foire de la pomme :** PCEB 250€, AZALBERT 300€ et Groupama 200€
- **AMF propose au conseil municipal d'adopter une motion** qui exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population. Le conseil est d'accord à l'unanimité.
- **Prochain CM le mardi 6 décembre à 18h30**